



Dissimulation de carte grise d'un véhicule

Par **Laurell123**, le **22/01/2021** à **00:14**

Bonjour,

Ma mère est décédée depuis 8 mois maintenant. Elle vivait avec son concubin (ni mariés ni pacsés). Ils possèdent tous les deux un véhicule avec la carte grise à leurs deux noms. Il a été convenu et accepté par tous après le décès que je rachèterai la part de son concubin pour récupérer le véhicule. Seulement, cela fait plusieurs mois que celui-ci ne donne plus aucun signe de vie malgré les relances de mon notaire pour qu'il me remette la carte grise du véhicule et le double de clé pour effectuer la vente du véhicule.

Conséquences : le véhicule est toujours aux deux noms (ma mère + son concubin) à la disposition de tous les parties. Impossible de mettre la main sur les papiers que ce dernier dissimule. Je dois en plus de cela assurer les frais de réparation et d'entretien seule.

Y-a-t-il une solution pour l'amener à rompre son silence et effectuer le changement de carte grise ?

Merci pour vos conseils.